

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER **L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU FOYER**
TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES
LA CÈNE

PHOTO : L'ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION TRI TEXTILE

N°263
SEPTEMBRE 2019

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HÉBERGEMENT D'URGENCE

■ ANTENNE FAMILLES URGENCE

90 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ AUBERGE DES FAMILLES

60 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON



■ CENTRE GABRIEL ROSSET

166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY URGENCE

90 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ VILLAGE FAMILLES

90 PLACES
1 RUE KARL MARX / 69120 VAULX-EN-VELIN



■ HALTE DE NUIT L'ESCALE

57 PLACES
24 BD JULES CARTERET / 69007 LYON



RENFORT HIVERNAL



HÉBERGEMENT D'INSERTION

■ ANTENNES FAMILLES INSERTION

125 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE



■ LA CHARDONNIÈRE

74 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LE 122

25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY INSERTION

■ 70 PLACES INSERTION
■ 50 PLACES RESIDENCE
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ FOYER LA CALADE

27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ MAISON DE RODOLPHE

■ 46 PLACES CHRS* URGENCE
■ 28 PLACES CHRS* INSERTION
■ 22 PLACES CHRS* JEUNES (EN DIFFUS)
105 RUE VILLON / 69008 LYON



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

■ 114 PLACES ANTENNE
■ 54 PLACES LASOIE
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON



■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS

21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LE « 85 »

20 PLACES
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



SANTÉ

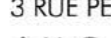
■ LITS DE REPOS

12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LIEU HYGIÈNE

■ POINT SANTÉ
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



INSERTION PROFESSIONNELLE

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE
18 POSTES ACI**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER MENUISERIE

7 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT / COLLECTE

13 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

18 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

28 POSTES ACI**
51 AV. F. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DÉPÔT DE DONS

6 POSTES ACI**
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 21 RUE BERJON / 69009 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DONNERIES (DÉCHETTERIES)

■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIERES
■ SAINT-PRIEST



ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE

80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON

■ LA RENCONTRE

40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON



ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA****)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



BRIC A BRAC

■ DÉCINES-CHARPIEU

12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ LYON-CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLÉRON / 69004 LYON

■ LYON-RUE DE TOULON

17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ LYON-VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

■ HÉBERGEMENT URGENCE
553 PERSONNES

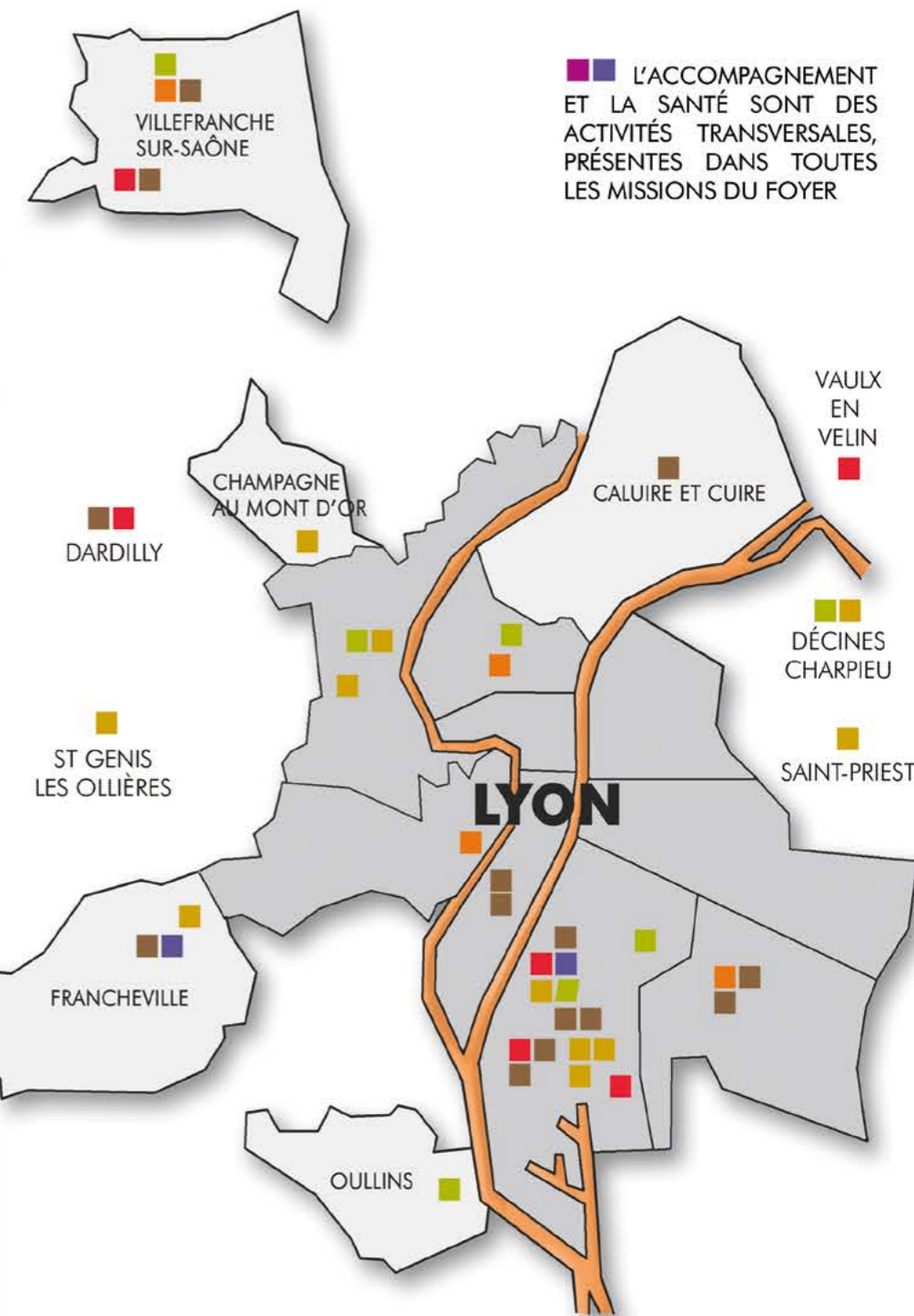
■ HÉBERGEMENT INSERTION
688 PERSONNES

■ SANTÉ
12 LITS DE REPOS

■ ACCUEIL DE JOUR
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE / **ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / ****AAVA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



TRÈS JEUNES ENFANTS



ACCUEIL AVEC ANIMALIX



HÉBERGEMENT D'URGENCE



HÉBERGEMENT D'INSERTION



ACCUEIL DE JOUR



ORIENTATION UNE NUIT



ATELIER D'INSERTION



SANTÉ



RENFORT HIVERNAL



→ **Dominique MENTRÉ**
Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Marie-Colette COUDRY

Jean-Dominique DURAND / Sébastien GUTH

Michel LÉVY / Bernard MOUILLON

Annie PAPILLON / Noëlle PIERRE

Pierre TRICOU / Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro:

Aurore DEUDON / Jean-Baptiste GAULT

Tiang GIRARD / Alice IMBERT

Isabelle REA

Dépôt légal:

3^{ème} trimestre 2019

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

Numéro ISSN:

2021-0493

N° d'inscription paritaire:

0624 H 85296

Imprimerie:

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.500 exemplaires

LA DIGNITÉ RETROUVÉE

En philosophie réaliste, l'homme, dans sa dimension première, est celui qui transforme l'univers: Pris dans le sens le plus général, c'est l'homme au travail. C'est l'expérience humaine la plus fondamentale, celle qui nous prend depuis notre enfance jusqu'à la fin de notre vie.

Quand un homme ne peut plus travailler, il ne lui manque pas seulement les revenus nécessaires à sa survie mais aussi quelque chose de plus important: le sentiment profond d'utilité aux autres et l'estime de soi. Celui qui a perdu le goût du travail est, lui, dans une situation encore plus dramatique, car il devient difficile de l'accompagner pour pouvoir lui trouver une place dans la société des hommes où il puisse être reconnu et retrouver une raison de vivre.

Notre fondateur n'a pas été confronté immédiatement à cette problématique lorsqu'il a commencé à accueillir et héberger les premiers Passagers au « Monde Nouveau » qui deviendra le Centre Gabriel ROSSET. En effet, une grande partie des personnes accueillies disposait de papiers d'identité et d'un travail. Ce qui n'a pas changé c'est la pénurie de logements! Triste constatation au bout de 70 ans...

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des populations souvent sans papiers et à un marché du travail beaucoup plus difficile où les notions d'insertion et d'accompagnement prennent toute leur dimension au sein du FOYER. Notre association s'est depuis quelques années structurée autour de deux pôles, le Pôle ACCUEIL ET HÉBERGEMENT d'une part et le Pôle Insertion de l'autre, avec la notion incontournable de l'ACCOMPAGNEMENT, qui est transversale - comme la problématique de santé.

L'insertion recouvre dans les faits des opérations qui relèvent d'un accompagnement pour leur redonner le sens et le goût du travail avec une aide personnalisée destinée à leur redonner le sens et le goût du travail avec un accompagnement personnalisé destiné à leur redonner la confiance en soi nécessaire pour affronter l'épreuve de l'entretien d'embauche! Une perspective traumatisante qui, pour certains, doit vraiment être accompagnée après, quelle qu'en soit l'issue. Une réussite débouche parfois sur une véritable décompensation et nous avons vu des candidats embauchés ne pas se présenter à leur poste en raison d'une réussite trop arrosée la veille ou en raison d'une véritable crise de panique à l'idée de franchir la porte de l'entreprise. Comme vous allez le découvrir dans ce numéro de l'ARCHE, LE FOYER s'est doté au fil du temps d'outils et de compétences aujourd'hui largement reconnues dans le département du Rhône. Nos taux de retour à l'emploi parlent d'eux-mêmes.

Une insertion réussie permet à la personne hébergée au FOYER ou dans toutes les structures d'hébergement du Rhône, de retrouver un travail, sa dignité, l'estime de soi permettant d'affronter le regard des autres et pour finir un logement de droit commun avec la fierté d'avoir remonté la pente. C'est aussi la véritable récompense des équipes du FOYER pour qui une seule réussite fait passer, sinon oublier, les échecs inévitables!

Au FOYER l'insertion implique salariés et bénévoles. Ces derniers commencent vraiment à s'impliquer au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion et des Bric à Brac aux postes de réception des dons et depuis peu aux caisses, permettant aux personnes en insertion une véritable acquisition de compétences en milieu réel.

Je veux saluer ici l'implication des bénévoles qui commencent à prendre conscience de leur rôle éducatif, qui acceptent de partager leurs compétences et ne prennent pas nos salariés en insertion pour des personnes mises à leur disposition. Cela arrive encore trop souvent mais je ne désespère pas que cela devienne l'exception pour la plus grande joie de Gabriel ROSSET qui nous contemple du ciel, soyez-en certains! ■

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES	5 à 7
---------------	-------

VIE DU FOYER	
Retour en images	8

FLYERS BROCANTE DU FOYER	9 à 10
---------------------------------	--------

DOSSIER:	
INSERTION PROFESSIONNELLE	11 à 19

SPIRITUALITÉ / CULTURE	
La Cène	20
Texte de Saint-Augustin	22

AIMEZ-NOUS! REJOIGNEZ LE FOYER SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI: reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore!



JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

9 ET 10 NOVEMBRE 2019

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI organise, comme chaque année, ses « Journées d'entraide »: sa grande **brocante solidaire**.



Cette manifestation permet à tous d'aider LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés, en achetant **les plus beaux articles** donnés à l'association.

Nous vous invitons à découvrir sur les 1 200 m² d'exposition du Palais des Sports de LYON-GERLAND, vêtements, chaussures, maroquinerie, jouets, livres, disques, bijoux, vélos, meubles, brocante, tableaux, linge ancien, etc. de très grande qualité, au meilleur prix! Des tracts pour vos proches, amis, voisins... sont disponibles en pages 9 et 10 de ce numéro.

PALAIS DES SPORTS DE LYON-GERLAND / 350 av. Jean Jaurès - 69007 LYON

■ samedi 9 novembre 2019 de 9h à 18h (entrée 3€ ou 5€ - prix solidaire)

■ dimanche 10 novembre 2019 de 10h à 18h (entrée gratuite)

AGENDA

→ 30 OCTOBRE 2019

SOIRÉE CIRQUE ET SOLIDARITÉ: EDF et LE CIRQUE MEDRANO se mobilisent pour offrir une soirée inoubliable aux Passagers du FOYER.

→ 4 NOVEMBRE 2019 À 11H00 (sous réserve)

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT à la mémoire des Passagers disparus, à 11h00 au Cimetière de la Guillotière / 228 avenue BERTHELOT / 69008 LYON.

→ 7 NOVEMBRE 2019 DE 10H00 À 14H00

JOURNÉE PORTES OUVERTES du FOYER à VILLEFRANCHE: Venez découvrir ou redécouvrir les actions et actualités du FOYER en Calade / 461 rue Robert Schuman 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.

→ 9 ET 10 NOVEMBRE 2019

GRANDE BROCANTE: réservez votre week-end des 9 et 10 novembre 2019 pour les JOURNÉES D'ENTRAIDE, la BROCANTE DU FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7^{ème} (voir pages 9 et 10).

→ 15 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2019

EXPOSITION ART BRUT proposée au Bric à Brac de Villefranche par l'association Art Brut en Compagnie. Cette exposition rassemblera les œuvres de l'Atelier Campagn'Art d'un centre d'accueil pour adultes handicapés belge. Bric à Brac, 433 rue André Desthieux 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.

→ 23 NOVEMBRE 2019

MARATHON DU BEAUJOLAIS: Une équipe du FOYER composée de bénévoles, de salariés et de Passagers sera présente au Marathon du Beaujolais. Venez l'encourager!

→ 28 NOVEMBRE 2019

MARCHÉ DE NOËL du 28 novembre au 24 décembre, le Bric à Brac d'Oullins organise son Marché de Noël / 6 rue Pierre SÉMARD / 69600 OULLINS

→ 3 DÉCEMBRE 2019

FAITES VOS DONNS ET LIBÉREZ VOTRE GÉNÉROSITÉ! Le 3 décembre, c'est « Giving Tuesday », la journée mondiale du « don », l'occasion de s'engager pour une bonne cause. Libérez votre générosité par vos dons sous toutes ses formes: dons de temps, d'argent, de vêtements... soutenez nous sur www.fnds.org

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter **INFO-FOYER**. ■



PHOTO: © FOTOLIA.COM

BESOIN DE BÉNÉVOLES

En cette rentrée, de nombreux postes de bénévoles sont à pourvoir au FOYER, parmi lesquels :

- **ACCUEIL DE JOUR** / une matinée par semaine pour servir le petit déjeuner, écouter, discuter, animer, renseigner sur les services (douche, bagagerie, entretien du linge, etc).
- **ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ** / 1 ou 2 heures par semaine, le mercredi après-midi à partir de 14h.
- **HALTE DE NUIT** / 1 soir par semaine, de 18h à 20h pour la mise en place et le service du repas, échanger et discuter avec les personnes accueillies.
- **BRIC À BRAC (6 magasins)** / 1 journée ou 1 après-midi par semaine pour mettre en valeur les objets, vêtements ou meubles, conseiller les clients dans leurs choix, assurer la vente... Bénévolat en équipes.
- **ACCOMPAGNEMENT** / 2h par semaine, Accompagnement d'adultes à la maîtrise de la langue française

POUR CONTACTER LE PÔLE BÉNÉVOLES

Il y a de nombreuses possibilités d'engagement au FOYER, vous pourrez les découvrir lors de nos réunions d'information (voir page 23).

Le Pôle Bénévoles se tient à votre disposition pour concrétiser votre envie d'engagement.

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 85 ou 04 72 76 73 53 ■

À LIRE

Jean DESFONDS CORBACABANA Écrivain public en prison

Jean DESFONDS a été bénévolement écrivain public en centre pénitentiaire pendant 15 ans. Il rapporte avec délicatesse ses rencontres avec les personnes détenues au travers de 57 portraits : « c'est rencontrer l'humain plutôt que le délinquant ou le criminel » ; écrit-il.

A lire, à offrir et à diffuser, c'est un livre magnifique! ■

Alice IMBERT

Note: Jean DESFONDS a été salarié du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Les Éditions du Panthéon, Collection Mémoires, Témoignages, 18.90€ / 216 pages.



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI EST AU REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Alexandru TABARCEU**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 2 juillet 2019, à l'âge de 63 ans.

■ Monsieur **Stoyan GROZDANOV**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 22 juillet 2019 à l'âge de 66 ans.

■ Monsieur **Adebayor ZÉHÉ**, Passager du Squat Maurice Scève, décédé le 4 août 2019, à l'âge de 17 ans.

■ Monsieur **Houcine AMARINE**, Passager bien connu et emblématique du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 24 août, à l'âge de 72 ans

■ *Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur Mamadou DIASSY, salarié du FOYER, décédé le 1^{er} septembre 2019. Mamadou était agent d'accueil au Centre Gabriel ROSSET. Nos pensées vont à ses enfants, à ses proches, et bien sûr à tous les collègues qui ont travaillé avec lui, salariés comme bénévoles, et aux Passagers. Tous ont bénéficié de ses attentions, de sa très grande gentillesse, de sa droiture. Apprécié et respecté de tous, Mamadou était entré au FOYER en novembre 1999, il y a presque 20 ans.*

■ Monsieur **Eric PLASSARD-DUCHESNE**, Passager de la Résidence La Chardonnière est décédé le 3 octobre 2019 à l'âge de 58 ans.

TOUS UNIS TOUS SOLIDAIRES

C'est la rentrée!!!

Découvrir le bénévolat, sans engagement ou ponctuellement, dans les associations de la Métropole de Lyon est aujourd'hui possible! C'est ce que propose le site www.tousunistoussolidaires.fr, une initiative originale et locale, unique à l'échelle d'une Métropole.

Les enquêtes d'opinion le démontrent aujourd'hui: de plus en plus de Français souhaitent apporter leur pierre à l'édifice au sein d'un collectif. Ils veulent jouer un rôle dans un moment où notre société a besoin de lien entre ses membres. Néanmoins, cette initiative est souvent freinée par un manque d'information, ou tout simplement une peur de s'engager sur la durée. En effet, la proportion des Français bénévoles est plus élevée lorsqu'il s'agit d'un engagement ponctuel, quelques heures ou quelques jours, et pas tout le long de l'année.

Alors comment répondre à cette envie d'engagement qui concerne de nombreux Lyonnais?

Tous Unis Tous Solidaires s'est donné la mission d'apporter des solutions à ceux qui souhaitent « faire quelque chose » avec et pour les autres. Pour ce faire, c'est via le site www.tousunistoussolidaires.fr, que les associations de la Métropole Lyonnaise proposent aux habitants de tester l'expérience bénévole, sans engagement, près de chez eux, à travers des missions de terrain en binôme avec un bénévole déjà engagé.

Aujourd'hui porté par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, le collectif Tous Unis Tous Solidaires est composé de 16 associations, ONG et fondations parmi les plus importantes du territoire. Actuellement, plus de 1 000 offres sont proposées dans Métropole, par près de 300 associations de tous domaines d'actions.

Culture, action sociale, aide humanitaire, environnement, sport... Il y en a pour tous les goûts et tous les talents! Rencontres, convivialité, solidarité et échanges rythmeront les expériences de ces bénévoles d'une heure, d'un jour, ou plus si affinité.

Cet outil numérique facilite la mise en relation entre les habitants souhaitant être utiles et agir, et les associations. Il permet à chacun de trouver rapidement l'offre qui lui convient le mieux selon 3 critères: le domaine d'intervention, la zone géographique et les dates de missions.

Les objectifs de l'opération : faciliter l'engagement citoyen dans la vie associative, répondre à l'envie d'agir" et être le relais d'une initiative locale, unique à l'échelle d'une Métropole.

Pour en savoir plus:



@tousunistoussolidaires



■ **30 JUILLET 2019:** L'équipe éducative du Village Mobile de Vaulx-en-Velin a organisé une sortie à la mer en juillet. Les familles ont pu profiter d'une journée au Grau du Roi. Tout le monde s'est bien amusé entre les baignades, les châteaux de sable, les promenades dans le centre-ville... Certains enfants ont même découvert la mer pour la première fois ! Toutes les familles ont gardé de très beaux souvenirs de ce moment de joie et de bonheur partagé, qui leur ont permis d'oublier leur quotidien le temps d'une journée.

L'équipe du Village Mobile



■ **5 SEPTEMBRE 2019:** Rentrée autour de Tous Unis Tous Solidaires avec les élèves de 1^{er} année de l'IUT Lyon 1



■ **14 SEPTEMBRE 2019:** Inauguration de la fresque réalisée pour les 50 ans de la Rochette à Caluire.



■ **20 SEPTEMBRE 2019:** L'Atelier Vélo était de sortie pour montrer son savoir-faire à l'occasion du Forum des « 3 R » Réduire, Réparer, Recycler, à Lyon 6^e autour du réemploi et du recyclage organisé par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi.



■ **21 SEPTEMBRE 2019:** LE FOYER NOTRE-DES SANS-ABRI était présent aux forums des associations pour recruter de nouveaux bénévoles et faire connaître ses missions.



■ **28 SEPTEMBRE 2019:** Opération « videz-vous placards » avec Auchan Dardilly.

LE FOYER
— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LE FOYER
— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LE FOYER
— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

9 & 10

NOVEMBRE 2019
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE

BROCANTE

9 & 10

NOVEMBRE 2019
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE

BROCANTE

9 & 10

NOVEMBRE 2019
PALAIS DES SPORTS
LYON-GERLAND

JOURNÉES
D'ENTRAÏDE

BROCANTE

INSERTION PROFESSIONNELLE

RETROUVER SA DIGNITÉ PAR LE TRAVAIL, UNE INTUITION FONDATRICE DU FOYER



ATELIER TRI TEXTILE

Quand on va fouiller dans les archives du FOYER, on observe que dès 1953 commence à fonctionner un service de « *travailleurs au pair* » dans la maison. Une quinzaine d'hommes qui font divers travaux : les nettoyages quotidiens, des courses, l'aménagement de locaux, de petits travaux d'entretien et de jardinage. En échange, ils sont hébergés et perçoivent un petit pécule. Ultérieurement, s'ouvriront des ateliers de vannerie, de pliage de sacs à papier, de ramassage de chiffons, de vieux métaux un peu sur le modèle de ce que font alors les

compagnons d'Emmaüs, créés par l'Abbé Pierre en 1949.

En février 1962, dans le numéro 35 de *L'Arche sous l'Arc-en-Ciel*, Gabriel ROSSET concernant ces « *travailleurs au pair* », va jusqu'à écrire : « *Nous menons avec eux une vie de famille.* » Pour et avec eux, il organise par exemple, chaque automne, de beaux voyages - à bord du car du FOYER - qui sont l'occasion de découvrir les diverses régions de France et des chefs d'œuvre architecturaux que Rosset dont la culture était encyclopédique se plaisait à commenter. Il parla alors d'« *université populaire itinérante* ».

On le voit, depuis l'origine de l'association, la réussite de l'insertion professionnelle des Passagers, leur retour au travail, ont été des soucis constants des responsables du FOYER. Dans les années 1950, on parlait d'« *Employés au pair* », plus tard, d'« *Employés en insertion* ». Aujourd'hui, les dispositifs mis en œuvre pour l'insertion professionnelle des publics accueillis au FOYER - et au-delà - se sont beaucoup professionnalisés, diversifiés et sont en perpétuelle évolution dans une société où le chômage reste un mal endémique.

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
www.fndsa.org

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, VÉLOS, LINGE ANCIEN, HI-FI, PHOTO, CHAUSSURES... de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO: PIMBAY

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
www.fndsa.org

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, VÉLOS, LINGE ANCIEN, HI-FI, PHOTO, CHAUSSURES... de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO: PIMBAY

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND
350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS
04 72 76 73 53
www.fndsa.org

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON
ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

VÊTEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE, LIVRES, DISQUES, TABLEAUX, BIJOUX, VÉLOS, LINGE ANCIEN, HI-FI, PHOTO, CHAUSSURES... de très grande qualité !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE / PHOTO: PIMBAY

Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles qui lui sont donnés, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

ACCÈS
Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE
Samedi 9 novembre 2019
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 10 novembre 2019
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite

Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles qui lui sont donnés, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

ACCÈS
Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE
Samedi 9 novembre 2019
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 10 novembre 2019
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite

Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles qui lui sont donnés, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de LYON-GERLAND le temps d'un week-end.

ACCÈS
Parkings
Métro B / Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE
Samedi 9 novembre 2019
de 9h00 à 18h00
entrée 3 euros
ou entrée solidaire 5 euros

Dimanche 10 novembre 2019
de 10h00 à 18h00
entrée gratuite



Alain EXCOFFON, Responsable du Pôle Insertion professionnelle, **Frédéric ASENSIO**, responsable Production de l'Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.), **Patrick FONTANEL**, responsable Insertion et Développement de l'A.C.I. et **Céline ALLARD**, responsable du dispositif P.E.R.L.E. (Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi) ont bien voulu en dire plus à L'Arche sur le sujet.

L'Arche: Dans l'esprit de beaucoup de Lyonnais, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, ce sont surtout

des centres d'hébergement d'urgence. Le travail important qu'il fait depuis plus de six décennies pour l'insertion professionnelle et sociale d'un grand nombre de personnes n'est-il pas plus confidentiel?

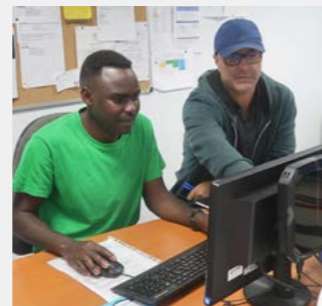
Alain EXCOFFON: C'est vrai! Depuis 2014, LE FOYER a fait un travail de clarification, en distinguant d'une part un **Pôle d'accueil-hébergement** et d'autre part un **Pôle d'insertion professionnelle** qui, tous deux, sont d'égale importance dans les moyens matériels et humains qu'ils mobilisent.

L'Arche: Concernant le Pôle d'insertion professionnelle, dont vous êtes responsable, comment définiriez-vous la « philosophie » de votre action?

A.E.: Nous travaillons à favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation sociale et / ou professionnelle fragile afin de leur permettre d'accéder à une autonomie sociale et financière durable, pour qu'ils retrouvent une capacité d'agir, de choix dans la société.

L'Arche: Vous parlez de « personnes » et non de « passagers », selon la terminologie propre au FOYER?

A.E.: Oui, ce n'est pas un lapsus! Notre action s'exerce à l'égard de toute personne en situation précaire. Il s'agit de stimuler et d'accompagner leurs capacités individuelles, pour qu'elles se responsabilisent, qu'elles acquièrent une confiance personnelle et des compétences dans un métier qui leur donnera accès à un emploi pérenne. Donc, tous ceux qui travaillent



ATELIER TRI TEXTILE

Zorica RAMIC

ÉQUIPE DE TRI ET RÉEMPLOI DE LA VAISSELLE

Zorica, jadis faisait des ménages. Puis, de 2006 à 2016, elle s'est consacrée à sa vie familiale et à ses trois jeunes enfants. En 2017, se sentant prête à reprendre un travail, elle s'inscrit à la Maison de l'emploi de Bron. Mais pendant un an ses démarches n'aboutissent pas jusqu'à ce que sa référente RSA l'oriente vers LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI en 2018. Elle se présente donc à Céline MULLER BOISSIN, la conseillère en insertion professionnelle, qui lui fait découvrir les différentes activités d'insertion du FOYER. « Je suis très motivée pour travailler. » Elle choisit finalement

le « tri vaisselle » et fera partie de l'équipe du « second tri » à l'Artillerie. Son travail consiste à récupérer dans la vaisselle tout ce qui peut être réutilisé, à organiser les commandes pour les Bric à Brac, les familles, les foyers d'hébergement. Elle bénéficie d'un CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) jusqu'au 31 octobre 2019, il peut être renouvelé dans une durée maximale de 24 mois (agrément délivré par Pôle Emploi). C'est le moment d'envisager l'avenir à l'extérieur du FOYER. « C'est un peu difficile pour moi, car je me trouve très bien au FOYER et dans mon atelier ». Céline MULLER

BOISSIN, la conseillère en insertion professionnelle est là pour l'aider à se projeter. Elle participe ainsi à des Forum de l'emploi pour découvrir des métiers. La grande distribution l'intéresse et, après un stage, elle pourrait y trouver un emploi pérenne. Zorica a toujours le sourire, elle est optimiste, et entretient de très bonnes relations avec son entourage. Sa gentillesse est un formidable atout. C'est une femme décidée, et il ne fait aucun doute que son passage au FOYER lui aura permis de lui donner un nouveau départ professionnel. ■

BM



PHOTO ALAIN BEVERRE

Jean-Bernard COFFY

RÉFÉRENT BÉNÉVOLE DU PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

Jean-Bernard COFFY, référent bénévole, se félicite de ce que LE FOYER a fait depuis 2014 pour « muscler » ses structures qui travaillent à l'insertion professionnelle, notamment en y accordant autant d'importance qu'au pôle d'hébergement d'urgence. Il tient pour fondamental la nécessaire coopération entre salariés et bénévoles pour professionnaliser les salariés en insertion et les aider à monter en compétence. Ainsi, ils peuvent devenir autonomes, réintégrer le marché du travail de droit commun et trouver un logement ensuite via le 1 % patronal.

« L'articulation est indispensable entre l'Atelier Chantier d'Insertion et les activités solidaires (N.D.L.R. : les Bric à Brac) ajoute-t-il, ainsi, salariés et bénévoles collaborent pour dégager des ressources financières non négligeables pour LE FOYER. »

Il ajoute encore qu'en un temps où les subventions de l'État et des collectivités territoriales se réduisent drastiquement, l'appui qu'apporte le Comité des Amis est fondamental.

Ce Comité est composé de chefs d'entreprises qui ont bien compris l'utilité de l'insertion et du retour sur investissement qu'elle peut avoir pour leurs sociétés en recherche de salariés. « Tout le monde s'y retrouve, précise-t-il, le salarié qui va retrouver un CDD ou un CDI, l'entreprise qui a ainsi un vivier de gens formés, et l'État qui a la volonté de sortir les gens des hébergements d'urgence. »

Le projet PERLE, reconnu par la DIRECCTE (1) et la Préfecture est, aux yeux de Jean-Bernard COFFY, une réussite et un modèle qu'il n'hésite pas à faire connaître hors du FOYER par diverses contributions aux niveaux national ou international : Assemblée Nationale, Sénat, Commission de Bruxelles, Nonciature apostolique... « Dans ce lobbying auprès de l'Assemblée Nationale notamment, mon idée, ajoute-t-il, est que l'on puisse faire évoluer la loi ELAN (2) de 2018 pour permettre une captation plus importante de logements privés en faveur des salariés qui sortent de l'insertion

et désenclaver les bailleurs sociaux qui croulent sous des demandes qu'ils ne peuvent satisfaire. » En effet, le travail qui donne droit à rémunération et l'accès au logement pérenne sont indissociables.

Puis il conclut : « Je suis admiratif et reconnaissant de tout ce qui se fait au FOYER en matière d'insertion, de la fructueuse coopération entre tous les acteurs au profit des personnes en insertion... Tout ceci est une belle mise en œuvre de ce que Gabriel ROSSET pressentait dès les origines du FOYER. Donner un toit aux passagers, c'est primordial mais c'est tout aussi indispensable de les réinsérer dans le monde du travail. » ■

MC

(1) La DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes

(2) La Loi ELAN : élaborée en partant du terrain, cette Loi a pour ambition de faciliter la construction de nouveaux logements et de protéger les plus fragiles. Elle a été définitivement adoptée au Sénat le 16 octobre 2018.

dans nos ateliers ne viennent pas des structures du FOYER. Nous considérons d'ailleurs que ce n'est pas une bonne chose pour l'autonomie des personnes que l'employeur soit en même temps l'hébergeur.

L'Arche: Ce large accueil suppose donc que vous mettiez en œuvre de nombreux partenariats...

A.E.: Il convient de dire que notre action se développe dans la Métropole et le Département du Rhône en lien étroit avec l'ensemble des structures d'hébergement d'urgence, les partenaires sociaux, les services de l'État, de la Région et du Départe-

ment. L'entretien que Monsieur Laurent BADIOU de la DIRECCTE vous a accordé (cf. ci-contre) illustre parfaitement mon propos.

L'Arche: Et quels sont donc les dispositifs que vous mettez en œuvre pour atteindre vos objectifs?

A.E.: Ils sont au nombre de deux :

- Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) : ce dispositif est bien connu des lecteurs de L'Arche puisqu'il a été présenté de manière exhaustive dans les numéros 239 (septembre 2013) et 259 (septembre 2018). Il s'agit de faciliter l'accompagnement vers et dans

l'emploi et au logement autonome des résidents en structures d'hébergement. Mais c'est un dispositif en perpétuelle évolution et Céline ALLARD, qui en est désormais la responsable, vous présentera un projet innovant sur lequel, elle et son équipe ont beaucoup travaillé ces derniers mois.

- Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) avec plusieurs activités, dont la collecte, tri et réemploi des objets et du textile, la buanderie, le nettoyage et la maintenance. Il porte plusieurs activités : autour des métiers de recyclerie (collecte, tri, revalorisation), et des métiers de service (nettoyage, maintenance, buanderie). Les responsables

sont Frédéric ASENSIO pour la partie « Production » et Patrick FONTANEL pour la partie « Insertion et développement » proposent une remise progressive à l'emploi pour des personnes qui s'en sont éloignées, afin de contribuer à la concrétisation de leur projet professionnel.

Ce sont des métiers de services pour assurer l'entretien et l'accueil sur les sites du FOYER: Nettoyage, Maintenance, Buanderie...

J'ajoute aussi que l'Atelier Vélo fait désormais partie intégrante du Pôle Insertion et, par voie de conséquence, le dispositif de collecte Solid'Aire par triporteur que vous avez présenté dans le dernier numéro de L'Arche. (N° 262 de juin 2019.)

L'Arche: Céline, bien que le dispositif P.E.R.L.E ait déjà été présenté aux lecteurs de L'Arche, pouvez-vous néanmoins nous rappeler brièvement de quoi il s'agit ?



Céline ALLARD: Oui! Pour les bénéficiaires, il y a trois étapes. Dans un premier temps, a lieu la sélection des personnes orientées par les référents sociaux des structures d'hébergement à l'aide d'un diagnostic professionnel et l'occasion de faire le point sur les freins éventuels à la

prise d'un poste. Notre accompagnement comporte plusieurs actions sur les bases du coaching. Ainsi, sont mis en place des ateliers de préparation à l'emploi. Les CIP définissent avec les personnes les démarches de recherche d'emploi et les mettons en relation avec les entreprises. En parallèle, nous accompagnons les entreprises sur leurs besoins en ressources humaines, rédiger des fiches de postes, etc. Pour une intégration durable, nous mettons en place, dès la signature d'un contrat de travail, un suivi évaluatif en concertation avec le salarié et l'entreprise. Et nous assurons aussi une aide à la levée des obstacles et à la résolution des problématiques périphériques à l'emploi, par exemple la garde des enfants, les questions de transport pour se rendre au travail, l'aide nécessaire pour actualiser les situations administratives, etc.



Hayarpi SARGSYAN

ÉQUIPE DE TRI ET RÉEMPLOI DES JOUETS

Hayarpi, d'origine arménienne, arrive en France, à Lyon, en 2015 avec son fils de 7 ans. « Ma première démarche est d'apprendre le français et demander l'asile politique. » Elle s'adresse à la Croix-Rouge qui lui dispense des cours pendant 3 mois. En 2016, elle quitte Lyon pour Annecy où des bénévoles continuent de la former au français. Puis elle va à Marseille où elle poursuit sa formation avec l'OFFI (Office français de l'immigration et de l'intégration). Sa demande d'asile finit par aboutir et elle obtient un titre de séjour de 10 ans. Mais elle n'a pas oublié Lyon, sa première ville d'accueil. « J'y reviens en 2017 et je trouve un studio au foyer ADOMA (foyer d'hébergement). » Elle s'y installe temporairement, car elle souhaite un appartement. « Mais tous ceux qu'on me propose sont trop loin de Lyon. » Finalement elle trouve un T3 à Oullins. C'est plus de confort, avec une chambre pour

son enfant, qui va à l'école et reste souvent à la garderie. Les transports en commun sont tout près. Pendant son déménagement, elle découvre LE FOYER grâce à un de ses voisins qui y travaille. Il la met en contact avec Céline. Au premier rendez-vous, elle présente ses papiers et son CV. Elle obtient un deuxième rendez-vous, mais cette fois-ci elle vient avec son fils, qu'elle n'avait pas pu faire garder... ce qui inquiète toujours un peu les recruteurs! Mais l'inquiétude est vite dissipée, car elle est affectée à différents secteurs du tri (les livres, le matériel électrique, les jouets...). Après ce tour de piste, « c'est le tri des jouets qui me plaît le plus. » Là elle prépare des paquets à destination des Bric à Brac, des centres d'hébergement, des maisons d'enfants. Elle sait aussi gérer des commandes individuelles. Le tri des jouets ce n'est pas si facile: il faut être patient, savoir compter et recompter, s'assurer qu'un jeu est

complet, qu'il ne manque aucune pièce.

Hayarpi bénéficie d'un CDDI (26 heures payées au SMIC auxquelles s'ajoute la prime de transport). Il se termine au mois d'octobre et elle doit envisager l'avenir. Ayant travaillé dans la Banque en Arménie, elle aimerait retrouver un emploi équivalent. Elle souhaite, pour ce faire, suivre une formation. Elle va demander la nationalité française, mais elle doit faire valider les examens de français (B1). Elle a fait une demande d'aide financière auprès de Pôle-Emploi (1 200 euros) pour obtenir le permis de conduire qu'elle souhaiterait passer à Pierre Bénite. En attendant elle a préparé un CV d'agent de magasin, et elle dit « ne pas avoir envie de rester des années ici. Il faut avancer dans la vie. » Nul doute qu'avec ses compétences, Hayarpi pourra réaliser très vite ses ambitions et son rêve. ■

BM



Céline MULLER BOISSIN

CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

La mission de Céline est d'accompagner socio-professionnellement des personnes qui se sont éloignées de l'emploi pour des raisons diverses (famille, langue, logement, accident de la vie... etc.). L'objectif est de lever les freins à l'emploi. Le travail de la conseillère est de se charger du recrutement, en établissant d'abord un diagnostic du futur salarié, puis de l'affecter ensuite à l'atelier qui lui correspond le mieux. Là, le salarié pourra retrouver confiance en lui-même et acquérir des compétences. Il existe plusieurs ateliers au sein du FOYER (menuiserie, nettoyage des locaux, maintenance, buanderie, tri des vêtements et tri des objets). Céline suit trois équipes en liaison avec les ETI (Encadrants Techniques

d'insertion): le second tri, les chauffeurs de collecte, les salariés du Dépôt de Dons situé au Bric à Brac de Lyon-Vaise. Au sein de ces ateliers les salariés de l'insertion acquièrent de nouvelles compétences et des savoir-être qui seront valorisés à l'extérieur, par exemple l'apprentissage du travail en équipe, la sécurité, la propreté... Durant leur parcours dans les ACI, les salariés sont suivis de manière très proche par la conseillère en insertion. « C'est du cas par cas, car chacun a ses problèmes propres, et il faut l'aider à s'adapter aux codes de la vie sociale et professionnelle. » Des contrats à temps partiel leur laissent du temps pour faire d'autres démarches.

Céline est chargée de développer les partenariats, en particulier avec les entreprises et organisations professionnelles susceptibles d'employer des salariés de l'insertion ou de les aider dans la suite de leur parcours d'insertion (stages, formations...). Car l'objectif final est bien que le salarié quitte LE FOYER avec un meilleur bagage, qu'il ait pu se libérer de ses problèmes, et soit donc plus facilement employable. « Le travail de la conseillère en insertion professionnelle est un travail d'accompagnement personnel sur mesure qui requiert de grandes qualités d'écoute, le sens de la relation humaine et le goût du travail en équipe. » ■

BM

L'Arche: Et alors, quel est donc ce « projet innovant » que vient d'évoquer Alain ?

C.A.: Je viens de parler d'intégration durable... Dans cet ordre d'idée, une opportunité s'est offerte à nous. À la suite d'une réponse à un appel d'offres, nous avons pu, bénéficiant d'une aide financière du Fonds Régional pour l'Emploi de la DIRECCTE, confier la réflexion sur le projet qui nous tenait à cœur à une chargée de mission, Jeanne BIGOT. Le bilan de son travail vient d'être restitué en ce début septembre. De quoi s'agit-il? D'un idéal auquel nous voudrions tendre, contri-

buer à améliorer la DURABILITÉ des emplois proposés. Disant cela, nous nous référons simplement au code du travail qui stipule que « le contrat de travail à durée indéterminée est la forme normale et générale de la relation au travail. » (Article L. 1221-2) Nous voulons donc promouvoir un idéal de stabilité, de permanence, de sécurité dans l'emploi pour ceux que nous accompagnons, considérant que seul le temps plein est garant de ressources suffisantes. Nous ne méconnaissons pas pour autant les difficultés et la réalité des personnes et les freins qui sont les leurs pour accéder à des CDI,

plus particulièrement les femmes, les jeunes, ceux qui ont peu de diplômes, ceux qui sont confrontés au problème de la langue, etc.

Pour ce faire, nous avons structuré davantage notre offre de service en misant sur l'importance de l'accueil, l'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés.

Nous souhaitons aussi diversifier les secteurs professionnels avec lesquels nous travaillons. Jusqu'alors, nous allions trop facilement vers les métiers du nettoyage, de service à la personne, de l'hôtellerie/restauration. Il



LE TRI DES OBJETS



LE TRI DES JOUETS



LE TRI DES LIVRES

Katia BOCHRA

ÉQUIPE DE TRI ET DE RÉEMPLOI DES LIVRES

Après s'être occupée durant plusieurs années de ses deux enfants (12 et 10 ans) et après une séparation, elle a besoin de retrouver du travail. Bibliothécaire de formation, elle se tourne vers la mairie de Vénissieux, mais il n'y a aucun poste disponible à la bibliothèque municipale. En 2017 elle suit une remise à niveau en informatique et trouve de l'aide auprès de l'association CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). « *Cela m'a aidée à sortir de mon cocon* ». Elle est décidée à trouver un travail, n'importe lequel, « *mais on ne me*

confie même pas des ménages! ». Pôle emploi la dirige vers le FOYER en février 2018. Elle a un entretien, et dès le 15 février elle est affectée au tri des livres... petit clin d'œil pour une ancienne bibliothécaire! Elle ne rencontre donc aucune difficulté à faire ce travail et apporte même son aide à ceux qui sont moins doués. Elle est au second tri, le premier étant réalisé par des bénévoles pour les Bric à Brac. Le deuxième tri est plus technique. Il faut encoder les livres sur ordinateur et préparer les cartons à envoyer à l'entreprise solidaire « RecyclLivres », partenaire

du FOYER. « *Le travail est plaisant et mon activité au FOYER m'a permis d'obtenir un stage de 1 mois à la FNAC, en octobre, pour trier, mettre en rayons et peut-être même vendre.* » Elle est bien consciente qu'elle ne peut pas rester au FOYER et qu'elle doit trouver un emploi à temps plein à l'extérieur, ce qui est bien l'objectif de la réinsertion professionnelle. « *Ce qui me plairait ce serait une bibliothèque, un grand magasin comme la FNAC ou DECITRE, ou dans une librairie.* ■

BM

nous semble intéressant d'élargir les filières comme le BTP, l'industrie, la logistique...

Alain EXCOFFON: Je saisis l'opportunité de ce que Céline parle du travail réalisé sur la durabilité et sur la volonté de l'équipe de PERLE de voir le plus grand nombre de bénéficiaires du dispositif accéder à des Contrats à durée indéterminée pour préciser que les 140 salariés en insertion de nos ateliers ont tous désormais le même contrat de travail, le CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Le CUI (Contrat Unique d'Insertion) qui a pu être évoqué jadis dans ces colonnes a été remplacé par le Parcours Emploi Compétences et ne concerne plus les salariés de l'ACI. C'est plus simple, plus lisible.



Patrick FONTANEL: Il convient de préciser toutefois que 14 personnes de l'Atelier vélo, cinq de La Chardonnière, une de La Maison de Rodolphe et une à Villefranche n'ont pas de

CDDI mais s'inscrivent dans le dispositif AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active). Nous sommes là, si j'ose dire, en amont du contrat de travail. C'est un dispositif favorisant l'adaptation à la vie active par l'apprentissage ou le réapprentissage des règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle pour des personnes éloignées depuis longtemps de l'emploi: par exemple, être à l'heure au travail, accepter les consignes d'un chef, mieux comprendre les exigences du travail en équipe, etc.

L'Arche: Revenons à l'Atelier Chantier d'Insertion. Qui est concerné?



Frédéric ASENSIO: il s'agit de proposer une remise progressive à l'emploi à des personnes qui s'en sont éloignées, de contribuer à la concrétisation de leur projet professionnel. Pour cela, dans nos ateliers - nettoyage, buanderie, maintenance, menuiserie, tri textile, collecte à domicile, collecte sédentaire (dépôt de dons du FOYER),

tri objets et, depuis peu, atelier vélo - nous mettons en œuvre divers moyens: apport de compétences techniques, expérience de travail en situation de production visant une remobilisation professionnelle et personnelle, partage de savoir-faire, de l'apprentissage à la maîtrise métier, acquisition de savoir être: comportement en équipe: cordialité, expression, relations, échanges, appropriation des vocabulaires techniques, normes, outils, protocoles, intégration des exigences professionnelles: droits et devoirs, hygiène et sécurité...

L'Arche: Par qui l'accompagnement des personnes en ACI est-il assuré?

F.A.: Le pilotage technique est assuré par les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) Quant à l'accompagnement individuel, il est assuré par trois Conseillers d'Insertion Professionnelle (CIP) qui traitent les situations ou questions périphériques à l'emploi (Santé, Logement, démarches). Ils travaillent sur le volet du retour à l'emploi en milieu ordinaire, parfois en passant par les dispositifs de formation. Enfin, une Chargée de Relation Entreprise a pour mission de construire un réseau de partenaires et dynamiser l'emploi en fin de parcours.

L'Arche: Tout à l'heure nous avons évoqué les partenariats du Pôle Insertion avec l'État, la Région, le Département, etc. Mais au-delà de ces « institutionnels », n'en développez-vous pas d'autres avec des organismes plus « professionnels »?

Patrick FONTANEL: Oui, bien sûr, c'est du reste une partie de mon travail. Pour illustrer ceci, on pourrait parler de la mise en place naguère du CQP (certificat de qualification professionnelle) à l'atelier menuiserie. Un CQP est un diplôme qui permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier. En 2016, il se trouve qu'Eco-Mobilier (un éco-organisme créé pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé) cherchait des acteurs susceptibles de correspondre aux objectifs nouveaux qu'il s'assignait, à

savoir développer le réemploi et la réutilisation des objets, élever le niveau de qualification des salariés en insertion, proposer des produits remis en état et correspondant aux attentes des clients. Eco-Mobilier lança donc un appel d'offre que nous avons remporté. Il s'est alors agi pour LE FOYER de mettre en place la « Formation Mobilier de 2 mains », au terme de laquelle pourrait être décerné le CQP. Restait à élaborer le contenu pédagogique de cette formation. Ce fut fait en partenariat avec UNAMA (Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement.) Enfin, il fallait financer le projet. Nous l'avons fait avec La Fondation Maisons du Monde par le biais de son dispositif « L'Arrondi » C'est un mécanisme de collecte de dons mis en place du 15 septembre 2017 à janvier 2018 dans l'ensemble des points de vente Maisons du Monde. Les clients pouvaient faire un micro-don lors de leur

paiement en caisse. L'ensemble de ces dons ainsi que la dotation initiale de la Fondation s'élevèrent à quelque 217 000 euros. Il restait au FOYER, employeur des salariés stagiaires, bénéficiaires du projet, à fournir les locaux, les salles de formation et le matériel. Depuis 2018, ce CQP est ouvert aux autres Structures d'Insertion par l'Activité Économique du territoire, qui bénéficient gratuitement dans nos locaux de la formation en même temps que nos salariés. Voilà un exemple très concret de partenariat...

Je pourrais en présenter encore bien d'autres. Je pense par exemple au travail que nous faisons depuis 2015 avec RecyclLivres. C'est un organisme éco-citoyen qui collecte les livres dont les personnes veulent se séparer. Les plus abîmés sont recyclés en pâte à papier. Ceux qui sont en bon état sont revendus sur internet. Une partie des revenus générés par cette vente



Safia TAYEB

ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION (ETI) À L'ATELIER DE TRI TEXTILE À DECINES

Après ses études à Paris (licence AES), Safia, qui a toujours souhaité travailler dans le social, vient habiter Lyon. Elle fait ses premières armes comme chargée de mission à Villeurbanne, dans une association à caractère social, où elle exerce plusieurs activités: administration, organisation, communication. Elle arrive au FOYER en décembre 2018, où elle vient de postuler un poste d'Encadrant Technique à l'atelier de tri textiles de Décines. Ce poste lui plaît tout de suite, car « *je suis à l'aise avec les populations issues de l'immigration, qui ont des difficultés avec la langue française* ». Après une période de « *tuilage* » avec l'ancienne ETI, elle devient autonome et trouve son équilibre.

Elle encadre une équipe de salariés en CDDI dont le travail est de trier les vêtements qui arrivent au centre de tri. Les vêtements en bon état sont envoyés aux Bric à Brac ou utilisés en interne au FOYER. Ceux qui sont dégradés sont donnés à l'entreprise d'insertion « Le Tri d'EMMA », une filiale d'Emmaüs, puis réparés par eux pour être envoyés dans d'autres pays ou effilochés pour faire de l'isolation. « *A l'atelier, mon travail est de vérifier, contrôler, former, mais aussi d'apprendre aux salariés les « savoir-être »: être à l'heure, sourire, être poli, le respect des codes du vivre ensemble.* » Elle se coordonne avec un chargé d'insertion professionnelle et les aide les salariés à se stabiliser dans la vie. « *J'ai une très bonne équipe* ». Beaucoup sont hébergés en foyer et il est important

de les aider à trouver un logement ce qui est un gage de stabilité.

Cette réinsertion s'accompagne d'échecs et de réussites. Telle cette jeune femme roumaine, venue chercher en France une vie meilleure, dont l'insertion était sur le point d'aboutir, mais qui est repartie d'elle-même dans son pays au bout de deux ans à la suite de trop de tracaseries administratives. Mais on compte aussi beaucoup de réussites: une salariée est partie en CDD dans un atelier de couture, l'autre en stage pour deux mois chez ZARA.

Encore une fois, une étape au FOYER très constructive pour ceux qui ont la volonté de renouer avec la vie professionnelle ou la vie tout court. ■

BM



Bernard HOMMET

ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION-MAINTENANCE

Bernard HOMMET, en binôme avec Thierry CRUSSY, est un encadrant technique d'insertion (ETI) pour la maintenance du patrimoine. Dans l'atelier d'insertion, ils encadrent actuellement 4 salariés en CDDI qui leur ont été envoyés par Pôle emploi ou la Mission locale. Il s'agit généralement de personnes, jeunes ou moins jeunes, qui connaissent des problèmes personnels et familiaux, confrontés à la barrière de la langue et aux difficultés d'intégration, et qui doivent retrouver le chemin vers l'emploi.

Les encadrants techniques assistés du Conseiller d'Insertion Professionnel (CIP), font passer aux futurs salariés un entretien d'embauche à partir de leur CV et tentent de déceler à travers l'entretien leur motivation. C'est un temps indispensable pour découvrir la personne, identifier et comprendre les freins à l'emploi. Temps aussi pour découvrir son projet et ensuite l'aider à le construire. « Ce qui nous intéresse chez la personne, c'est de trouver un antécédent

professionnel et voir comment elle se projette dans le futur. Les métiers d'entrée sont très variés, mais c'est la motivation qui compte ».

Le champ de la maintenance est vaste; il n'y a pas moins de 12 métiers à leur faire découvrir: menuiserie, électricité, plomberie, peinture, serrurerie, vitrerie... etc. L'atelier travaille sur tous les sites du Foyer et c'est la formation en binôme qui est la règle. Le salarié n'est donc pas enfermé dans son atelier, il est immergé et en contact avec les usagers des bâtiments sur lesquels il intervient. On l'aide donc aussi à développer des qualités relationnelles.

« L'atelier comprend un petit nombre d'employés, ce qui nous permet d'être très proches d'eux. Nous sommes tout le temps avec eux et parlons beaucoup ensemble ». On peut distinguer deux orientations: ceux des salariés qui vont faire de la maintenance de base, mais qui ne seront jamais des spécialistes. A l'inverse certains salariés découvrent

une vraie compétence, comme par exemple celui qui, au terme de son parcours d'insertion est parti chez les Compagnons du devoir pour une spécialisation en plâtrerie peinture. Cet exemple confirme que l'atelier maintenance a globalement un bon taux de sortie et compte des réussites.

Bernard HOMMET rappelle que l'autre branche d'activités est « l'intervention maintenance » sur tous les sites du Foyer, aussi bien pour les petits travaux que les gros travaux. Ces chantiers confrontent les employés en insertion avec le monde du travail en les mettant face aux réalités du monde « normal »: contraintes de temps et d'efficacité, relation avec les usagers, qualité du travail fini, etc.

Tout est mis en œuvre pour que les personnes puissent ensuite accéder à un emploi « classique ». ■

Propos recueillis par Bernard MOUILLON

sont reversés à des programmes ou des associations ayant des actions concrètes en faveur de l'éducation et de l'écologie. Cette entreprise limite au maximum son impact environnemental. Tous les ans, elle réalise son bilan carbone et, depuis 2010, les collectes de livres d'occasion sont effectuées en véhicule électrique. LE FOYER est le premier fournisseur de cette plateforme de vente en ligne. Pour chaque vente de livre issu du FOYER, Recyc'livre reverse 25 % du montant à notre association.

Alain EXCOFFON: Tout ce que vient d'expliquer Patrick me conduit à dire deux choses encore. Forts de

l'expérience que nous avons acquise lors de la mise en place du CQP menuiserie, nous travaillons à la création d'un autre CQP salarié polyvalent sur l'ensemble des activités de l'ACI et pourra donc concerner tout salarié en parcours d'insertion. En 2020, nous devrions être en mesure de vous en dire plus à ce sujet.

Et puis, tout comme RecycLivre nous sommes très sensibles au respect de l'environnement. De plus en plus, notre souci social de contribuer à l'insertion professionnelle de ceux qui fréquentent nos ateliers se double de préoccupations environnementales, convaincus que nous sommes de l'importance du

recyclage des objets plutôt que de leur destruction pure et simple. Nous tenons à tout ce qui contribue à favoriser l'économie circulaire.

Ainsi, nous venons de développer la collecte d'objets déposés dans les commerces partenaires en mode doux, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Solid'Aire. Le triporteur qui sillonne les rues et qui devient familier aux habitants de la Guillotière, Saxe, et Jean-Macé pour le moment, en apportent quotidiennement la preuve.

L'Arche: Grand merci à vous quatre! ■

Propos recueillis par Michel CATHELAND



ATELIER TRI OBJETS



ATELIER BUANDERIE



SAMIA ASSURE LE STANDARD COLLECTE

3 QUESTIONS à Laurent BADIOU

Directeur du secteur Entreprises-Emploi-Économie (3E) de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Rhône

L'ARCHE: Bonjour Monsieur BADIOU. Comment percevez-vous les dispositifs d'insertion professionnelle du FOYER dans le paysage départemental ou métropolitain, aussi bien pour l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) que pour le Parcours Évolutif de Retour vers Logement Emploi (PERLE) qui existe depuis 2011 ?

LE FOYER, tout comme les quelque 75 structures d'insertion par l'activité économique (ateliers chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion) dans le territoire rhodanien, apporte une contribution de qualité pour favoriser l'insertion durable de plus de 3 500 bénéficiaires dont plus d'un tiers issus des quartiers de la politique de la ville, territoires prioritaires.

Le lien développé par LE FOYER avec les entreprises du territoire est essentiel pour favoriser l'inclusion des publics. S'agissant de PERLE, cette action qui combine insertion et accès au logement durable produit des effets particulièrement intéressants en favorisant l'inclusion durable des publics fragilisés. Ainsi,

LE FOYER contribue, comme nombre d'acteurs, à trouver des solutions pour les publics les plus vulnérables.

L'ARCHE: Qu'est-ce qui vous semble important, en tant que partenaire institutionnel et financeur principal de l'ACI aujourd'hui et dans les années à venir, pour le public accueilli dans les dispositifs du FOYER... très éloigné de l'emploi et en grande précarité ?

Chaque année, l'État investit près de 21 millions d'euros dans le Rhône pour soutenir l'activité par l'insertion par l'activité économique. Cette politique est de surcroît confortée par des moyens complétés par la Métropole de Lyon et le Conseil départemental.

Avec un tel niveau d'investissement, l'insertion par l'activité économique doit produire plus encore de sorties durables à l'emploi, de surcroît dans le contexte de pénurie de main d'œuvre que les entreprises rencontrent dans certains secteurs professionnels.

Par ailleurs, LE FOYER, comme toute structure d'insertion par l'activité économique, doit veiller à ce

que les publics bénéficient de parcours cohérents et progressifs.

L'ARCHE: Que pensez-vous de la mise en place du CQP à l'atelier menuiserie en place depuis 2017 ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle mis en place par LE FOYER dans le cadre du parcours en Atelier Chantier d'Insertion est essentiel pour l'entreprise et pour le public bénéficiaire.

Pour l'entreprise, la compétence constitue un déterminant essentiel pour sa compétitivité. En embauchant un public doté d'un CQP, l'entreprise a la garantie que ce public a les compétences requises.

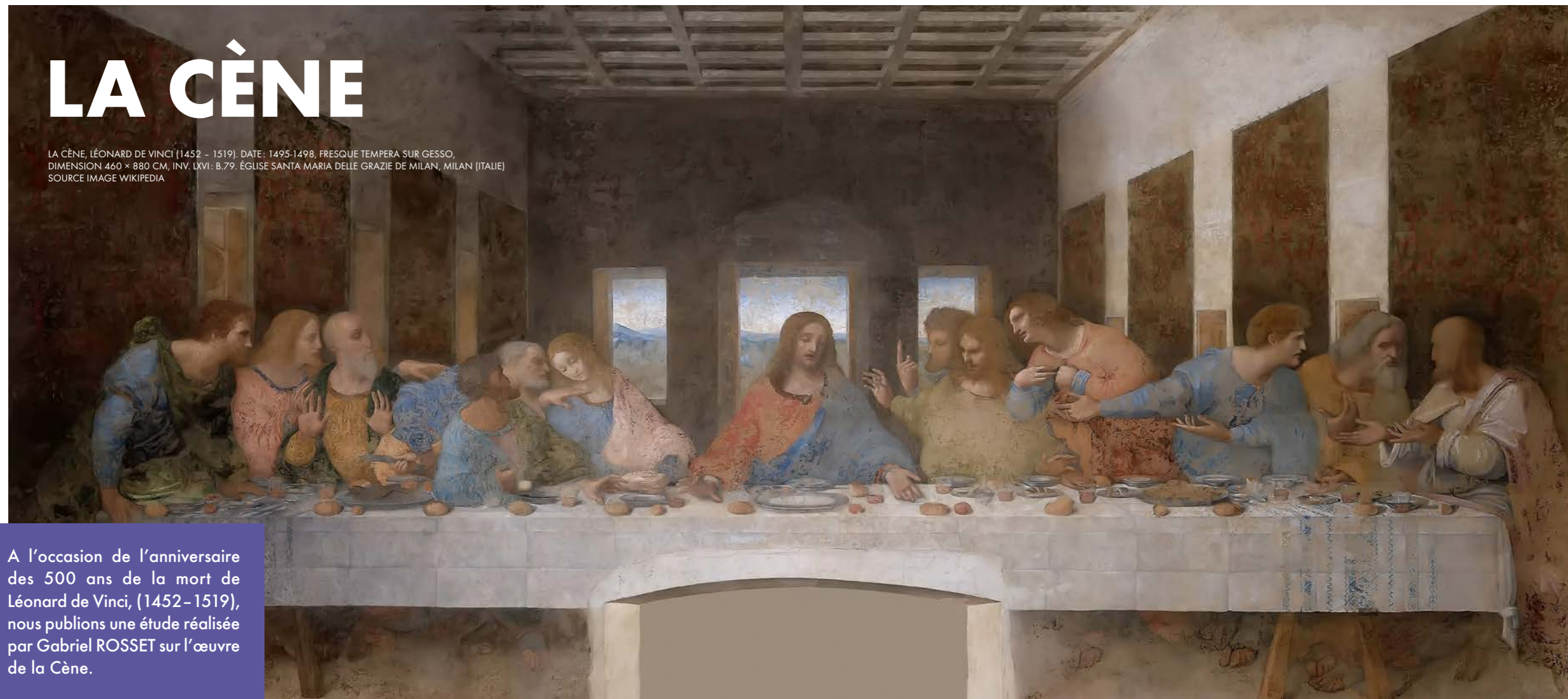
Pour le salarié, l'obtention d'un titre professionnel participe à la sécurisation des trajectoires professionnelles. Pour un public en difficulté d'insertion et qui, dans nombre de cas, n'a jamais obtenu de titres ou diplômes, c'est un sésame important à titre professionnel et personnel. ■

Propos recueillis par Michel CATHELAND

Directrice: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

LA CÈNE

LA CÈNE, LÉONARD DE VINCI (1452 - 1519). DATE : 1495-1498. FRESQUE TEMPERA SUR GESSO. DIMENSION 460 x 880 CM, INV. LXVI. B. 79. ÉGLISE SANTA MARIA DELLE GRAZIE DE MILAN, MILAN (ITALIE) SOURCE IMAGE WIKIPEDIA



→ A l'occasion de l'anniversaire des 500 ans de la mort de Léonard de Vinci, (1452-1519), nous publions une étude réalisée par Gabriel ROSSET sur l'œuvre de la Cène.

C'est l'œuvre maîtresse de Léonard de Vinci, l'une des rares qu'il eut la patience de mener à bonne fin dans son humeur inventive et toujours mobile - et dans une vie hasardeuse livrée aux caprices des mécènes. Cette vaste composition fut exécutée dans les toutes dernières années du Quattrocento pour parer le réfectoire des Dominicains de Sainte-Marie des Grâces à Milan à la demande de Ludovic Sforza, dit le More, duc de Milan et généreux donateur.

Léonard préféra, au procédé de la fresque, celui de la détrempe, c'est-à-dire de la peinture à l'eau et à la colle; l'artiste, s'attachant au moindre détail, travaillait habituellement avec beaucoup de lenteur et la création lui

était pénible: rien ne devait être abandonné au hasard, à l'à peu près pour cette œuvre à laquelle il se consacra avec ferveur, dit-on, y attachant une grande importance dans l'ensemble de son œuvre. Il y travailla pratiquement quatre ans, sans compter une longue période de maturation dont nous restent d'innombrables études sur papier. Le Prieur des Dominicains, qui s'impatientait contre ces instances maladroitement et agaçantes, accepta d'accorder un délai à Vinci avec la promesse de ce dernier qu'il le prendrait pour modèle du personnage de Judas que l'artiste n'avait pas encore choisi. [...]

Mais, entrons dans l'œuvre!

En réservant le droit d'en faire une critique du point de vue de l'art pur, admirons d'abord la merveilleuse

réussite technique, Léonard de Vinci étant le premier à avoir intégré une troisième dimension à une composition picturale. L'idée est en soi assez surprenante et il faudrait remonter le cours de quatre siècles d'habitudes pour imaginer l'effet produit sur les contemporains. Jusque-là on avait respecté la surface à deux dimensions sans songer à en introduire une troisième; comprenons bien que le problème de la profondeur ne se posait même pas et l'originalité de la Renaissance - particulièrement de Vinci - n'est pas tant d'avoir résolu le problème, que de l'avoir posé. C'est là que réside la nouveauté où il convient de voir le signe d'un changement profond, intervenu dans les structures même de la pensée.

Nous voilà solidement établis dans un espace mesuré, compté, charpenté par le nombre et le compas; nous voici plongés dans l'univers cérébral de Vinci, pour qui l'art est « *Cosa mentale* ». En un violent et magnifique contraste, s'étire la frise horizontale et tumultueuse des disciples, « L'un de vous me trahira », la terrible phrase vient de tomber de la bouche du Maître et, comme une pierre dans une eau sereine, répand le trouble autour d'elle en ondes mouvantes parmi le groupe fidèle: de gauche à droite Barthélemy et Jacques le Mineur se soulèvent de leur siège pour tenter de découvrir le traître; plus loin André se disculpe avec une ostentation touchante; Pierre se penche vers Jean, abîmé dans la douleur; à droite du Christ, Thomas, demeure

incrédule: « L'un de nous? »; Jacques le Majeur ouvre les bras et de grands yeux en signe d'horreur tandis que Philippe le plus jeune proteste en justifiant la pureté de son cœur avec une suavité presque douceâtre; Matthieu, de bleu vêtu, semble répéter, dans un geste emporté, la parole de Jésus pour les deux personnages du bout de la table, plus âgés, peut-être durs d'oreille; Simon enfin, barbe vaporeuse et manteau rose soyeux, incarne parfaitement l'indignation du bon sens: « Mais, enfin, voyons, c'est impensable! ».

Une telle diversité d'attitudes et de gestes échappe au désordre grâce au rythme souple que produit le groupement par trois des disciples. Les mains remarquables assurent de subtiles liaisons tandis que l'on observe la

très opportune rupture de symétrie qui ménage un vide dans le cadre de l'étroite fenêtre à gauche du Christ, alors que deux têtes se détachent dans celle de droite.

Ce savant et séduisant dosage d'ordre et de spontanéité touche à la fois l'intelligence et l'imagination. De ce fait, le groupe des disciples captive l'œil et retient l'attention. Mais ce drame humain intense, exprimé si magistralement, n'est que la toile de fond d'un tout autre drame, qui, une fois entrevu, subjugué beaucoup plus que le premier: l'affrontement de Judas et de Jésus. Tous deux sont seuls à échapper à l'agitation qui emporte les autres convives; ils se font face dans l'immobilité. Judas, en voyant le Christ annoncer la trahison qu'il prémédite dans le secret de son cœur, est saisi d'effroi, cloué sur place. Mais ce qui le trouble par-dessus tout, c'est de voir Jésus s'abandonner avec cette force et cette douceur, au coup qu'il prévoit; Judas a reconnu là une attitude qui échappe complètement au comportement humain; aucun prophète, aucun sage n'a agi ainsi. Judas ne peut plus douter. Cependant, il serre convulsivement contre lui son sac d'or, et la brûlure de l'avarice est plus forte dans sa conscience déchirée; le traître porte la main au plat en même temps que Jésus, parce que le temps presse; des Juifs attendent quelque part avec la rançon; il faut aller.

Répondant au geste de possession de Judas, la main gauche de Jésus s'ouvre pour donner. Il donne ce que Judas livre pour de l'argent: son Corps. C'est la genèse de l'Institution de l'Eucharistie. Et les interminables hésitations que l'artiste a eues devant les deux personnages montrent en tout cas une conscience aiguë du mystère de ce tête à tête où se joue le Salut du monde. Judas et le Christ se reconnaissent, en quelque sorte, comme les deux acteurs antagonistes de ce drame. ■

Gabriel ROSSET (1904-1974)

C'EST EN AIMANT LE PROCHAIN QUE TU MÉRITES DE VOIR DIEU

C'est en aimant le prochain que tu mérites de voir Dieu; en aimant le prochain, tu purifies ton œil pour voir Dieu, Jean le déclare formellement: *Si tu n'aimes pas ton frère que tu vois, comment pourras-tu aimer Dieu que tu ne vois pas* (1 Jn 4,20)?

On te dit: aime Dieu; si tu me demandes: montre-moi celui que je dois aimer, que répondrai-je sinon ce que Jean lui-même enseigne: *Dieu, nul ne l'a jamais vu* (Jn 1,18)? Néanmoins, pour que tu n'aies pas t'imaginer que cette vision de Dieu t'est totalement étrangère, le même apôtre dit encore: *Dieu est charité et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu* (1 Jn 4,16). Aime ton prochain par conséquent et contemple en toi-même la source de ton amour: c'est là que tu verras Dieu autant qu'il te sera possible.

Commence donc par aimer ton prochain. *Partage ton pain avec l'affamé, emmène dans ta maison le pauvre sans*

abri; si tu vois un homme nu, couvre-le et ne méprise pas ceux qui sont tes proches par leur origine (Is 58,8). Si tu fais cela, qu'obtiendras-tu? *Alors, ta lumière éclatera comme l'aurore* (Is 58,8). Ta lumière, c'est ton Dieu; il sera pour toi l'aurore parce qu'il viendra à toi après la nuit de ce siècle, car lui-même ne se lève ni ne se couche puisqu'il demeure éternellement [...].

En aimant ton prochain, en prenant soin de ton prochain, tu fais du chemin. Où diriges-tu tes pas sinon vers le Seigneur ton Dieu, vers celui que nous devons *aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit* (Mt 22,37)?

Nous ne sommes pas encore parvenus jusqu'au Seigneur, mais nous avons le prochain avec nous. Porte donc celui avec qui tu marches afin de parvenir jusqu'à celui avec qui tu désires demeurer. ■

Saint-Augustin (354 - 430)
Homélie sur l'Évangile de Jean 17, 7 à 9

→ LE SAVIEZ-VOUS?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 546 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : donateurs@fnds.org

Site internet : www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soirs à 17h30 (durée environ 1h30)** au FOYER LYON 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : www.fnds.org

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER



www.fnds.org

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, de manière inconditionnelle, jusqu'à 1 300 personnes dans ses différents sites. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. Domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite **aider financièrement** LE FOYER :

- ci-joint chèque de _____ €

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____

Je souhaite **m'abonner** ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).

Je souhaite **recevoir une information** sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

ACCORD DE DON RÉGULIER

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON Cedex 07 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions données sur ce mandat. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

Merci de joindre un RIB ou un RIP

N°ICS: FR17ZZZ227072

MENSUALITÉ A PRÉLEVER

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

COORDONNÉES DE MON COMPTE BANCAIRE

Numéro international d'identification bancaire (IBAN) :

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international d'identification de ma banque (BIC) :

□□□□□□□□□□

Fait à : _____ le : _____ Signature :



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 546 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER UN DON EN LIGNE, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des données personnelles (RGPD), vous avez un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition sur les informations vous concernant. Pour l'exercer, contactez notre Déléguée à la Protection des Données Personnelles: contact.dpd@fnds.org Les fichiers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ne sont jamais vendus ou échangés.